

NOTRE ÉVÊQUE
S'ADRESSE À
NOUSL'Église en synode
au service des familles

En ce mois d'octobre se tiendra durant trois semaines, à Rome, la deuxième session du Synode des évêques sur la famille.

Le pape François, conscient de l'importance de la famille pour l'Église et la société, a adopté une démarche singulière qu'il conduit avec méthode. Il a choisi de donner du temps à l'Église pour que se vive un réel discernement à partir d'une double prise en compte des réalités concrètes vécues par les familles et des données de la tradition chrétienne enracinée dans la parole de Dieu. C'est dans le cadre de cette démarche qu'à deux reprises, les chrétiens du diocèse ont été consultés. Plus de soixante groupes synodaux se sont réunis à travers le diocèse. Les 8 et 11 juin derniers, des rencontres ont rassemblé les participants de ces groupes pour une restitution de la synthèse diocésaine et l'évocation de perspectives renouvelées pour la pastorale familiale.

LA MÉTHODE RETENUE
PAR LE PAPE FRANÇOIS

La démarche synodale a débuté par une vaste consultation dans tous les dio-

cèses du monde. Chaque évêque était invité à retenir les formes qui lui semblaient les mieux appropriées pour cela. De ce qui est remonté des rapports des Conférences épiscopales nationales, les pères synodaux ont dégagé, à la première session d'octobre 2014, les questions que l'Église devait prendre en compte pour redéfinir son accompagnement des familles dans la perspective de l'évangélisation. La *Relatio synodi* publiée au terme de cette session, rassemblait ces questions. S'adressant au Peuple de Dieu dans un message final, les pères synodaux invitaient les fidèles à «*cheminer avec [eux] vers le prochain synode*». Unaniment, ils reprenaient à leur compte le souhait du pape François : «*Nous avons encore à présent une année pour mûrir, avec un vrai discernement spirituel, les idées proposées et pour trouver des solutions concrètes aux nombreuses difficultés et aux innombrables défis que les familles doivent affronter ; un an pour*

fournir des réponses à toutes les formes de découragement qui environnent et étouffent les familles ; un an pour travailler sur la Relatio synodi».

Les universités catholiques et les théologiens furent aussi invités à produire des contributions permettant d'éclairer et d'approfondir les questions soulevées en vue de nourrir les échanges de la seconde session du synode. En France, vingt-six théologiens ont répondu à l'invitation. Leur contribution a été publiée dans un ouvrage³ qui rend accessible au Peuple de Dieu les fruits de la recherche théologique sur les questions du mariage et de la famille.

Avec cette manière de procéder, le pape François renoue avec une antique tradition de l'Église. Il permet de faire œuvre de discernement dans l'annonce de l'Évangile en articulant trois instances qui s'enrichissent mutuellement : le magistère (les évêques sous la conduite du pape qui a mission de maintenir la vérité chrétienne et l'unité en matière de foi et de morale), le *sensus fidei* (ce que le pape François appelle le «flair» des fidèles pour trouver des voies nouvelles pour la mission à partir des situations concrètes) et le travail des théologiens qui interprète les enseignements du magistère, cherchant à le contextualiser pour en permettre une meilleure intelligence.

LES ENJEUX DU SYNODE
POUR LE SERVICE DES FAMILLES

L'enjeu du synode n'est pas dans la simple répétition de ce que saint Jean-Paul II a déjà exposé dans l'exhortation apostolique *Familiaris consortio* en 1981, mais dans le discernement effec-

tué pour éclairer l'Église dans sa mission au service des familles, quelles que soient les situations dans lesquelles elles vivent et tenant compte des évolutions notables des trente dernières années. Chacune des familles doit pouvoir être accompagnée et soutenue pour accueillir l'Évangile dans la situation qui est la sienne, en vivre pour grandir dans la fidélité et l'amour et pouvoir en témoigner joyeusement.

La pastorale familiale ne vise donc pas seulement l'évangélisation des familles, elle doit aussi leur permettre de prendre part activement à l'œuvre d'évangélisation. D'où l'axe de la réflexion retenue pour la seconde session du synode : «La vocation et la mission de la famille dans l'Église et le monde contemporain».

À la suite du pape François, j'invite tous les fidèles du diocèse à prier pour que l'Esprit saint éclaire les débats des pères synodaux durant la session. Je ne manquerai pas, à mon retour, de vous partager la richesse de cette expérience ecclésiale et les propositions qui auront été élaborées et soumises au Saint-Père pour un service toujours plus évangélique de toutes les familles.

+ JEAN-LUC BRUNIN,
ÉVÊQUE DU HAVRE

1. *Message au Peuple de Dieu*, 18 octobre 2014.
2. Discours du pape François à la 15^e congrégation générale du Synode des évêques sur la famille.
3. *Synode sur la vocation et la mission de la famille dans l'Église et le monde contemporain - 26 théologiens répondent*. Bayard, août 2015.